

Ludovic Rais

Avocat au Barreau de Genève

BRH Partners LLC
Avenue de Miremont 12
1206 Genève
lr@brhpartners.ch

Ludovic Rais, né le 4 mars 1977 à Lausanne, titulaire d'un master en droit avec mention, a obtenu son brevet d'avocat en 2004.

Avant d'exercer sa profession d'avocat au Barreau de Genève en tant qu'associé et co-fondateur de BRH Partners LLC à Genève, Ludovic Rais a fonctionné en tant que magistrat près l'autorité de conciliation en matière de baux à loyer du canton du Jura entre 2000 et 2005. Il a ensuite travaillé successivement comme avocat pour Ernst & Young à Berne, Oberson Avocats à Genève et Budin Avocats à Genève entre 2005 et 2014.

Ludovic Rais conseille ses clients principalement en matière patrimoniale, et plus particulièrement pour ce qui concerne les aspects fiscaux et successoraux, et les représente devant les autorités judiciaires et administratives suisses.

Son expérience fonde son expertise dans les domaines suivants :

Domaine d'expertise

Conseils en fiscalité des personnes physiques et morales ;
Etablissement de *tax ruling* avec les autorités fiscales cantonales (impôts directs) et l'Administration fédérale des contributions (impôt anticipé et droits de timbre) ;
Planification et structuration fiscales (p. ex. optimisation de l'application du bouclier fiscal genevois) et successorales pour les personnes physiques fortunées ;
Analyse fiscale quant à l'opportunité pour les personnes physiques d'opter pour la fortune commerciale ou privée pour tout ou partie de leurs actifs ;
Conseils et assistance en matière de cession de patrimoine commercial ou privé ;
Etablissement de plan de participations de collaborateurs ;
Conseils et assistance aux personnes physiques souhaitant devenir résidents en Suisse ou quitter la Suisse, y compris la coordination des aspects fiscaux et juridiques internationaux ;
Conseils en matière d'assujettissement à l'imposition selon la dépense (« forfait fiscal ») et négociations avec les autorités fiscales cantonales ;
Structuration fiscale des opérations de fusion et d'acquisition, des restructurations et des rachats d'entreprises, des délocalisations vers et depuis la Suisse ;
Conseils en matière de droit fiscal et successoral suisse en lien avec les *Trusts* ;
Requête en matière LFAIE (« Lex Koller ») relative à des immeubles détenus par des *Trustee* ;
Conseils et structuration de transactions immobilières (acquisition, développement et cession) par des résidents suisses et étrangers, aide au financement ;
Questions fiscales suisses et internationales en matière de conventions pour éviter la double imposition ;
Entraide administrative et entraide judiciaire en matière fiscale ;
Contentieux en matière fiscale, successorale et commerciale.

Formation

Brevet d'avocat (République et canton de Neuchâtel, 2004) ;
Licence en droit (Université de Neuchâtel, 2002).

Langues

Français, anglais, italien